



CARITAS DIOCESANA VICENTINA

Contrà Torretti, 38 - 36100 Vicenza

tel 0444304986 fax 0444.304990

segreteria@caritas.vicenza.it

www.caritas.vicenza.it

Vicenza, le 8 mars 2020

Mesures hygiéniques de prévention Émergence COVID-19 (Coronavirus) promulguées par le Décret du Président du Conseil des Ministres du 4 mars 2020:

- a) Se laver les mains fréquemment. Il est recommandé de mettre à disposition dans tous les établissements publics, gymnases, supermarchés, pharmacies et dans d'autres lieux de rassemblement, des solutions hydroalcooliques pour le nettoyage des mains;
- b) éviter tout contact rapproché avec des personnes souffrant d'infections respiratoires aiguës;
- c) éviter embrassades et poignées de main;
- d) tenir, dans les contacts sociaux, une distance interpersonnelle d'au moins un mètre;
- e) maintenir une hygiène respiratoire correcte (éternuer et/ou tousser dans un mouchoir, en évitant le contact des mains avec les sécrétions respiratoires);
- f) éviter le partage de bouteilles et de verres, spécialement pendant les activités sportives;
- g) ne pas se toucher les yeux, le nez et la bouche;
- h) se couvrir la bouche et le nez quand l'on éternue ou l'on tousse;
- i) ne pas prendre des médicaments antiviraux et antibiotiques, sauf sous prescription médicale;
- l) nettoyer les surfaces avec des désinfectants à base de chlore ou d'alcool;
- m) utiliser un masque uniquement si l'on soupçonne d'être malade ou si l'on assiste des personnes malades.